

**LE PROLOGUE NORMANDIE****JEDUI 15 JUIN 2023****Arromanches-les-Bains****REGLEMENT SPORTIF DE L'EPREUVE ET CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION****SOMMAIRE**

<b>1. PRESENTATION DE L'EPREUVE</b>	<b>2</b>
1.1. Organisation	2
1.2. Acceptation du règlement et de l'éthique de l'épreuve	2
<b>2. CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>	<b>2</b>
2.1. Engagement des participants	2
2.2. Respect de l'environnement	3
2.3. Matériels et équipements des participants	3
<b>3. MODALITES D'INSCRIPTION</b>	<b>4</b>
3.1. Conditions d'inscriptions	4
3.2. Modalités et frais d'inscriptions	4
<b>4. DEROULEMENT DE L'EPREUVE</b>	<b>5</b>
4.1. Dates et Horaires	5
4.2. L'enregistrement, le contrôle du matériel et le briefing	5
4.3. Le déroulement de l'épreuve	5
<b>5. ASSURANCES</b>	<b>6</b>
5.1 Responsabilité Civile et Individuelle Accident de l'Organisateur	6
5.2 Responsabilité Civile et Individuelle Accident des participants	6
5.3 Dommage matériel	6
5.4 Annulation	6
<b>6. ANNULATIONS – Modifications, reports, conditions...</b>	<b>6</b>
6.1 Annulation par l'organisateur	6
6.2 Annulation par le participant – Changement d'épreuve	6
<b>7. LOI APPLICABLE ET INTERPRETATION</b>	<b>7</b>
<b>8. DROIT À L'IMAGE</b>	<b>7</b>
8.1- Image du participant	7
8.2 Image de l'événement	7
<b>9. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES</b>	<b>7</b>
<b>10. ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT</b>	<b>8</b>

Le présent règlement est disponible par téléchargement sur le site [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com). Il sera également consultable le 15 juin 2023 au départ de l'épreuve à Arromanches-les-Bains. La SPL ALTEC – ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES, ci-après dénommé « DESTINATION ANGERS » ou « L'ORGANISATEUR » (RCS 830 955 068. Siège social : 7, Place Kennedy - BP 15157 – 49051 Angers Cedex 02) organise Nature is Bike, du 15 au 18 juin 2023 à Angers, un événement inédit destiné aux amateurs de Gravel, aux passionnés de vélo et de nature.

## 1. PRESENTATION DE L'ÉPREUVE

### 1.1. Organisation

A l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition de Nature is Bike, et de l'épreuve mythique Gravel of Legend Legendre, DESTINATION ANGERS organise « Le Prologue Normandie » à Arromanches-les-Bains (14) jeudi 15 juin 2023. Le Prologue Normandie, ci-après dénommée « Épreuve », est placée sous l'égide de la FFC - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME.

**Le Prologue Normandie n'est pas une course mais une randonnée cycliste**, non-chronométrée, sans classement ni mesure de performance. **Elle se déroule sur la voie publique et sur chemins ouverts à la circulation, dans le strict respect du Code de la route, du présent règlement précisant toutes les directives de sécurité de Nature is Bike, l'organisateur, et des règlements pris par les autorités de police compétentes, sans priorité de passage ni mise en place de signaleurs.** Elle est ouverte à toute personne majeure, homme ou femme.

Cette épreuve en solo consiste à parcourir dans son intégralité un itinéraire de 80 km (environ) à partir d'une trace GPX.

Pour découvrir la beauté des paysages normands, du Bessin et plus particulièrement les plages du débarquement, le parcours du Prologue Normandie emprunte des routes, rues, voies vertes et pistes cyclables, sentiers, chemins de terre ou goudronnés traversant les territoires du Calvados, et de Bayeux Intercom. La trace GPX du parcours est transmises par mail au plus tard 1 semaine avant le départ. Tout participant pourra aussi en disposer lors de son enregistrement à Arromanches-les-Bains le jeudi 15 juin 2023. Départs libre après enregistrement et briefing, entre 10h et 13h, jeudi 15 juin 2023 depuis Arromanches-les-Bains.

### 1.2. Acceptation du règlement et de l'éthique de l'épreuve

Pour participer au Prologue Normandie, chaque concurrent accepte expressément et sans réserve le présent règlement et l'éthique de l'événement Nature is bike ainsi que de toutes les consignes que l'organisateur lui adresse.

L'organisateur se réserve le droit de réviser et de mettre à jour le Règlement de l'épreuve et les Conditions Générales de Vente des inscriptions à tout moment. Toute modification apportée s'applique immédiatement après avoir été notifiée, par n'importe quel moyen, y compris par la publication de la version révisée des présentes sur le site de l'événement [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com). Cependant l'organisateur s'efforcera de prévenir tous les participants par courrier électronique, à l'adresse saisie lors de leur inscription en ligne.

## 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Prologue Normandie est une épreuve ouverte à toute personne, homme ou femme, quelle que soit sa nationalité, à condition d'être âgée de 18 ans le jour de l'épreuve, licencié ou non licencié FFC aux conditions détaillées ci-dessous. Les participants concourent à titre individuel. Le nombre de participants est limité à 100.

### 2.1. Engagement des participants

Pour participer à l'épreuve, tout concurrent s'engage à

- **Avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses dans leur intégralité.**
- Avoir pris conscience des risques liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives, et des risques de séquelles consécutives à un accident.
- Avoir acquis un niveau cycliste confirmé.
- Être pleinement conscient des difficultés de l'épreuve, de la distance à parcourir et des conditions climatiques pouvant être difficiles (forte pluie, chaleur, froid...)
- Suivre la trace GPX du Prologue Normandie sur un compteur GPS.
- Gérer ses fournitures en alimentation et boisson
- Faire preuve de respect des propriétés privées situées à proximité immédiate du parcours
- Porter assistance et secours à tout participant en difficulté au cours de l'épreuve et à le signaler au PC Epreuve-Orga.

Pour obtenir la validation définitive de sa participation, chaque participant, suivant son statut d'inscription, doit obligatoirement fournir l'un des documents suivants :

- Copie de l'une des Licences fédérales cyclistes ou sportives 2022-2023 habilitées suivantes (intégrant un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition)
  - o Licence FFC - Fédération Française de Cyclisme (Compétition, Access, Sport, Epreuve de masse ou Staff)
  - o Licence UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique),
  - o Licence FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail)
  - o Licence F.F.TRI (Fédération Française de Triathlon)

ou

- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve, pour les non licenciés (FFC, UFOLEP, FSGT, FF TRI) et pour tous les licenciés d'autres fédérations cyclistes et sportives (notamment FFCT, FFvélo mais aussi les licences FFC-Pass Loisir et Services, Encadrement et Arbitre...). A l'attention des concurrents de nationalité étrangère, le certificat médical doit être impérativement fourni en français : tout certificat médical étranger non traduit en français sera refusé.

Préalablement à l'évènement, le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition ou l'une des licences autorisées en format dématérialisé doit être communiqué au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2023 sur la plateforme Dokeop pour vérification et contrôle d'authenticité. Aucune licence, aucun certificat médical envoyé par courrier ou par e-mail ne sera pris en compte. Chaque participant doit donc s'assurer de la validation de la pièce transmise sur Dokeop. Dans le cas contraire, il devra impérativement présenter lors de l'enregistrement, l'un des deux documents conforme aux conditions ci-dessus, sans quoi l'accès et la participation à l'épreuve lui seront refusés.

## 2.2. Respect de l'environnement

NATURE IS BIKE 2023 est un évènement éco responsable. En s'inscrivant au Prologue Normandie, tout participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces naturels que le circuit traverse. Comme il est strictement interdit d'abandonner ses déchets quels qu'ils soient (récipient, aliment, document, papier) sur le parcours, chaque participant doit conserver ses déchets et emballages en attendant de pouvoir les jeter dans les poubelles qu'il trouvera sur son parcours. L'organisateur se réserve le droit d'exclure de l'épreuve tout participant qui jetterait des débris sur l'itinéraire du Prologue Normandie. Lors de l'enregistrement, chaque participant inscrit son numéro de dossard sur tous ses emballages de nourriture et de boisson qu'il emporte avec lui pour l'épreuve.

## 2.3. Matériels et équipements des participants

Tout participant est seul responsable de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'il utilise ainsi que de son entretien. Pour prendre le départ, chaque concurrent s'engage à utiliser un vélo vérifié et en parfait état de fonctionnement pour la pratique du Gravel. Il doit se présenter au départ avec les équipements cyclistes et sportifs obligatoires listés ci-dessous.

En l'absence du matériel obligatoire, la plaque ne lui est pas remise : il ne pourra prendre le départ et se verra exclu de l'épreuve. En cas d'accident et de ses conséquences liées au non-respect du port du matériel obligatoire par le participant, l'organisateur ne pourra en aucun cas en être tenu responsable.

### Caractéristique des vélos admis

Vélos ci-après, équipés de pneus d'une section de 32 mm minimum.

- Vélos spécifiques pour le gravel - équipés d'un cintre rond de route
- Vélos type Cyclo-Cross - équipés d'un cintre rond de route

### Vélos non admis

Aucun des vélos ci-dessous, non adaptés à la pratique du Gravel, ne sera admis au départ :

- VTT-VTC et **tout autre type de vélo possédant un cintre plat ou guidon droit ou Flat Bar.**
- Monocycle,
- Vélo couché,
- Vélo de contre la montre,
- Vélo à pignon fixe,
- Vélo pliant,
- Handbike,
- Vélo électrique, vélo à assistance électrique
- Vélos munis de roues à bâtons et/ou roues lenticulaires.

### Equipements cyclistes et sportifs obligatoires

- Le port du casque à coque rigide de moins de 5 ans homologué (normes CE), avec la jugulaire attachée
- Extrémité du cintre équipées de bouchons
- 1 pompe à vélo ou 2 capsules minimum de CO2, deux chambres à air minimum de rechange, complétés par tout autre matériel de réparation
- Un téléphone mobile en pleine charge
- Un compteur GPS en pleine charge, indépendant et dissocié d'une application GPS sur téléphone mobile
- Eclairages avant et arrière fixés sur le vélo
- La Nourriture, les boissons, (1l d'eau au minimum soit 2 bidons), tout l'approvisionnement nutritif nécessaire à 1 épreuve de 80 km
- Une sonnette de vélo
- Un coupe-vent imperméable avec bandes réfléchissantes
- Une paire de gants

### Autres équipements sportifs vivement recommandés par l'organisateur

- Vêtements adaptés à la pratique du cyclisme
- Un outil multifonction pour le vélo de type clé " Multi Tools "

### Dotation obligatoire pour accéder au départ

- La plaque de guidon numérotée parfaitement fixée et visible à l'avant du vélo
- Une pochette dédiée au transport des déchets

## 3. MODALITES D'INSCRIPTION

### 3.1. Conditions d'inscriptions

L'ouverture des inscriptions est fixée au 14 décembre 2022 et seront clôturées le 15 mai 2023. Elles s'effectuent exclusivement en ligne à partir du site internet [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com) dans la limite des 100 places disponibles. Pour obtenir la validation de son inscription en ligne, le participant doit renseigner avec exactitude l'ensemble des champs obligatoires du formulaire, fournir une adresse e-mail active dont il est le propriétaire exclusif et effectif, et en assurer le paiement.

L'organisateur n'enregistre aucune inscription par téléphone, ni par courrier postal ou électronique et n'accepte aucun paiement par chèque ou en espèce. Il est seul décisionnaire des participants sélectionnés et aucune contestation ne sera recevable.

Au jour de l'enregistrement, si le participant n'est pas en mesure de fournir une pièce obligatoire manquante (Licence habilitée ou Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition) ou s'il n'est pas en mesure de s'acquitter du paiement alors l'organisateur lui refuse sa participation à l'épreuve et aucune dotation ni dossard ne lui sont remis. Chaque inscription est personnelle, nominative, ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Chaque inscription donne droit à un dossard correspondant à la plaque de vélo.

Aucun transfert d'inscription et de plaque de vélo n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocedant son inscription et sa plaque de vélo à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette tierce personne durant l'épreuve. Par ailleurs, l'organisateur l'exclue définitivement de toutes les épreuves de Nature is Bike.

### 3.2. Modalités et frais d'inscriptions

#### Tarifs des inscriptions

Les tarifs d'inscription sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises, au taux en vigueur au jour de l'inscription.

Un tarif préférentiel est mis en place par l'Organisateur du 1er décembre 2022 au 31 janvier 2023 :

- **Participant licencié FFC** (ou FSGT, UFOLEP et F.F.TRI) : **24,00 € TTC**
- **Participant non licencié FFC** (ou FSGT, UFOLEP et F.F.TRI **ou licenciés de toute fédération cycliste ou sportive** (telles que FF vélo, FFCT, FFC-Pass Loisir et Services, FFC-Encadrement et Arbitre) : **27,45 € TTC** (assurance individuelle accident incluse, pour toute la durée de l'épreuve)

A partir du 1<sup>er</sup> février 2023

- Participant **licencié FFC** : **34,00 € TTC**
- Participant **non licencié FFC**, ou licenciés de toute fédération cycliste et sportive : **37,45 € TTC**

#### Ce que comprend l'inscription

L'inscription au Prologue Normandie comprend :

- Une plaque de guidon numérotée
- La trace GPX
- Des goodies de nos partenaires
- Un dispositif de sécurité
  - o Suivi des inscriptions (contrôle des licences, des certificats médicaux...)
  - o Contrôle du matériel à l'enregistrement, validation finale de la participation à l'épreuve
  - o Briefing obligatoire préalable à l'épreuve
  - o 1 « PC Epreuve-Orga » joignable durant toute la durée de l'épreuve
  - o Présence de l'équipe d'organisation sur des points du parcours.

**\*Rappel** : l'inscription, la plaque de guidon sont personnelles. Aucun transfert d'un participant à un autre n'est autorisé, pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocedant son inscription avec sa plaque à une tierce personne, est entièrement reconnue responsable en cas d'accident (subi et / ou provoqué), et l'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement le concurrent de toutes les futures épreuves de Nature is bike.

## 4. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 4.1. Dates et Horaires

Jeudi 15 juin 2023 - Arromanches-les-Bains

- De 7h - 13h : Enregistrement, contrôle des vélos Gravel et des équipements cyclistes et remise de la dotation  
**Briefing : consignes transmises à chaque participant avant de prendre le départ**
- 13h : Clôture des enregistrements
- 7h30 - 13h30 : Départs – créneaux libres
- 15h30 – 18h30 : Arrivées successives à Arromanches-les-Bains
- 18h30 : Clôture de l'épreuve

Sous réserve de confirmation à la clôture définitive des inscriptions le 15 mai 2023, les horaires peuvent être modifiés. A partir du 22 mai, l'organisateur communique les horaires définitifs sur le site [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com) et/ou par courriel à l'adresse mentionnée par chaque participant lors de son inscription en ligne. En cas de circonstances particulières, notamment climatiques, l'organisateur se réserve le droit de retarder ou d'avancer l'heure de départ de l'épreuve.

Il incombe à chaque participant la responsabilité de se présenter dans les temps à l'enregistrement, au briefing, et au départ de l'épreuve.

### 4.2. L'enregistrement, le contrôle du matériel et le briefing

Jeudi 15 juin 2023, chaque participant doit se présenter à la salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains (accès par la rue du Petit Fontaine) pour procéder à son enregistrement et au contrôle de son matériel de 7h jusqu'à 13h00 dernier délais. Plus aucun enregistrement ne pourra avoir lieu pour des participants qui se présenteraient après 13h00.

#### L'enregistrement

Les étapes d'enregistrement :

- Vérification du dossier d'inscription (paiement, licence ou du Certificat médical, prestations optionnelles supplémentaires...) avec présentation d'une carte d'identité
- Pour tout dossier d'inscription complet, remise de la dotation.
- Si le dossier d'inscription est incomplet pour pouvoir participer à l'épreuve et recevoir la dotation, le participant transmet obligatoirement les éléments manquants indispensables :
  - o Paiement des frais d'inscription
  - o La présentation de la licence habilitée (cf. Art. 2.1)
  - o La remise du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition (CACI) datant de moins d'un an

En l'absence de l'un de ces éléments, l'organisateur ne pourra remettre ni la dotation, ni la plaque de vélo, rendant impossible la participation au Prologue Normandie.

#### Le contrôle

Après avoir effectué son enregistrement, le participant se présente au guichet de Contrôle du matériel. L'organisateur vérifie la conformité du Gravel et des équipements obligatoires au présent règlement (cf. Art. 2.3 *Matériels et équipements des participants au Prologue Normandie*) pour pouvoir fixer la plaque de guidon numérotée sur le vélo du participant.

#### Le Briefing

**Les consignes obligatoires de l'épreuve** (recommandations, indications techniques relatives au parcours et les points principaux de sécurité à respecter, basés sur le règlement de l'épreuve que chaque participant s'est engagé à respecter dans son intégralité) sont transmises par l'organisateur à chaque participant à l'issue de son enregistrement à Arromanches-les-Bains.

### 4.3. Le déroulement de l'épreuve

#### Départs

Le départ du Prologue Normandie se fait successivement d'Arromanches-les-Bains entre 7h30 et 13h30.

#### Parcours

Le parcours du Prologue Normandie n'est pas fléché. Les concurrents suivent l'itinéraire à partir de la trace GPX transmise par l'Organisateur et ne s'en écartent pas. Sur les sections de route goudronnée que le parcours peut comporter, les regroupements en peloton de plus de 2 cyclistes sont interdits.

#### Arrivées

Le Parcours du Prologue Normandie s'achève à Arromanches-les-Bains. Les arrivées s'échelonnent à partir de 15h30 jusqu'à 18h30.

## 5. ASSURANCES

### 5.1 Responsabilité Civile et Individuelle Accident de l'Organisateur

Destination Angers, organisateur du Prologue Normandie souscrit les assurances Responsabilité civile Organisateur et Individuelle Accident pour l'ensemble des épreuves de Nature is bike.

### 5.2 Responsabilité Civile et Individuelle Accident des participants

Les titulaires d'une Licence FFC bénéficient des garanties d'assurances Responsabilité civile et Individuelle Accident au titre des contrats souscrits par la Fédération Française de Cyclisme (cf. [Notice d'information RC et IA – FFC 2023](#)). Ces garanties s'appliquent aussi aux titulaires des licences UFOLEP, FSGT et F.F.TRI. En revanche elles ne s'appliquent pas aux les licences FFCT ou FF Vélo

Les non licenciés FFC (Compétition, Access, Sport, Epreuve de masse ou Staff), UFOLEP, FSGT et F.F.TRI et des titulaires d'autres licences fédérales cyclistes ou sportives (dont la FFCT et la FF Vélo), souscrivent lors de leur inscription aux mêmes garanties d'assurances Responsabilité civile et Individuelle Accident, et bénéficient ainsi de la même couverture que les licenciés, requise par l'Organisateur. Elle nécessitera la transmission d'un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du cyclisme en compétition (CACI) datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

### 5.3 Dommage matériel

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants au cours de leur épreuve, et même lorsqu'ils sont déposés aux consignes vélos (à Arromanches-les-Bains ou à Angers) ou encore en Bagagerie, services mise en place pendant l'événement par l'Organisateur. En effet, le participant, en sa qualité de propriétaire, accepte expressément conserver la garde de ces biens personnels pendant l'Evènement. Pour tout dommage causé à ses équipements, il ne pourra donc se retourner contre l'Organisateur (bien que ce dernier prenne de nombreuses dispositions afin de limiter ces dommages). La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chaque participant.

### 5.4 Annulation

Tout participant peut souscrire lors de son inscription une assurance annulation, exposée au paragraphe suivant (Cf. art. 6.2)

## 6. ANNULATIONS – Modifications, reports, conditions...

### 6.1 Annulation par l'organisateur

Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours (site de départ et/ou d'arrivée...), de reporter la date et/ou de différer les horaires de l'épreuve, de mettre en place des solutions alternatives et de repli voire d'annuler le Prologue Normandie.

En cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, de conditions climatiques trop défavorables ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit :

- De modifier / différer l'horaire de départ de quelques heures au maximum
- D'écourter ou de neutraliser l'épreuve
- D'arrêter voire d'annuler l'épreuve

En cas d'annulation de l'épreuve en raison d'un cas de force majeur, d'un décret gouvernemental ou d'un arrêté préfectoral lié à une crise sanitaire, le remboursement de l'inscription est assuré par l'organisateur, diminué des frais de dossier et du montant des options supplémentaires dont le participant pourrait bénéficier indépendamment de la tenue de l'événement.

### 6.2 Annulation par le participant – Changement d'épreuve

#### Annulation par le participant

Toute inscription au Prologue Normandie est personnelle, ferme et définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit. Cependant, l'Organisateur accorde au participant qui adressera par écrit une demande d'annulation avant le 15 mai 2023 à [inscriptionsparcours@natureisbike.com](mailto:inscriptionsparcours@natureisbike.com), un remboursement à hauteur de 30% du montant total de son inscription.

Pour les participants qui le souhaiteraient, la souscription d'une assurance « annulation » (permettant, sous certaines conditions établies par l'assureur, le remboursement en tout ou partie du prix de l'inscription) est proposée parmi les options supplémentaires d'inscription. Les garanties de ce contrat d'assurance annulation sont consultables dans les [Conditions générales de Beticketing](#).

## Changement d'épreuve par le participant

L'organisateur accorde au participant la possibilité de changer d'épreuve à partir de son profil utilisateur créée lors de sa première inscription. Il devra payer la différence si les frais de sa nouvelle inscription sont supérieurs à ceux du Prologue Normandie mais ne pourra être remboursé de la différence.

## 7. LOI APPLICABLE ET INTERPRETATION

L'Épreuve est exclusivement régie par le Code du sport relatif aux manifestations sportives (articles L330-1 à L335-3), en particulier les chapitres Organisation des manifestation sportives, Sécurité des manifestation sportives et Exploitation des manifestations sportives. Toute question d'application ou d'interprétation du présent règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, est tranchée souverainement, sans recours possible, par l'Organisateur ou par le jury de l'épreuve, en fonction de la nature de la question, dans le strict respect du Code du sport.

## 8. DROIT À L'IMAGE

### 8.1- Image du participant

L'acceptation du présent règlement implique que le participant autorise expressément DESTINATION ANGERS ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux et médias, réseaux sociaux) qui couvrent l'évènement Nature is Bike à fixer, à représenter et reproduire, sur tout support et par tout moyen (films, photos, vidéos, presse, sites internet, réseaux sociaux, affichages, magazine...), sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, et sa prestation sportive dans le cadre du Prologue Normandie et plus largement de Nature is bike entre le 15 et le 18 juin 2023, pour une durée ne pouvant excéder dix années suivant la date de l'Evènement. Cette autorisation est valable pour le monde entier, pour tout usage destiné à assurer la promotion de Nature is Bike et sous toutes ses formes. L'utilisation de ces images ne pourra en aucun cas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant. La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 15 juin 2023.

Conformément à l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données le concernant en justifiant de son identité auprès de l'Organisateur en adressant un courrier à l'attention de : Monsieur le Directeur général, DESTINATION ANGERS / Nature is Bike - 7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers Cedex 02.

### 8.2 Image de l'évènement

Le participant s'engage expressément à ce que toute communication et diffusion d'image fixe et/ou de séquence animée qu'il capte à l'occasion de sa participation à Nature is bike entre les 15 et 18 juin 2023 (au cours du Prologue Normandie en tout point de son parcours, de toute autre épreuve ou à Angers sur le Gravel Festival) soit limitée à une exploitation personnelle et ne puisse en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'évènement. Pour toute autre exploitation, le participant doit obligatoirement avoir reçu l'autorisation de l'Organisateur après lui avoir adressé par écrit une demande d'autorisation (lettre adressée à l'attention de Monsieur le Directeur général, DESTINATION ANGERS / Nature is Bike - 7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers Cedex 02.)

## 9. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

En effectuant son inscription, en souscrivant auprès de l'Organisateur des options et services supplémentaires relatifs à l'épreuve du Prologue Normandie et à l'Evènement Nature is Bike, chaque participant est amené à fournir un certain nombre de données et d'informations. Certaines de ces données permettent d'identifier le participant, directement ou indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les Données personnelles communiquées sont destinées au personnel habilité de Destination Angers, Organisateur, responsable du traitement de ces Données, et à ses éventuels sous- traitants. L'Organisateur peut donc partager certaine de ces données à ses fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants ou agents agissant pour son compte (prestataire de géolocalisation et de chronométrage, imprimeurs, assistance médicale). Ces partenaires s'engagent à préserver la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des Données. A l'exclusion de ces prestataires de service identifiés, DESTINATION ANGERS s'engage à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec le consentement du participant. Elles sont effectuées à des fins déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec le consentement du participant. Elles sont destinées à permettre la communication d'informations strictement liées à Destination Angers et à Nature is Bike, manifestation qu'elle organise, notamment pour :

- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de son inscription, la création et les accès à son compte ;
- Envoyer des e-mails afin de communiquer toute information utile strictement liée à l'Organisateur et à Nature is Bike : confirmation de commande, mises à jour, lettres d'informations sur l'événement, annonces et mises à jour relatives à l'épreuve à laquelle le participant s'est inscrit ; services personnalisés au regard des informations renseignées sur son profil (conseils et recommandations) ;
- Fournir les informations liées à la sélection des services demandés (consigne, bagagerie, transport, hébergement, restauration...)
- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d'enquêtes ou de questionnaires.
- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de contre-indication médicale à la participation à l'épreuve ;
- Permettre la gestion marketing et la promotion des services de l'Organisateur ;
- Organiser des loteries et jeux-concours et permettre au participant de s'inscrire et de participer à ceux-ci,
- Informer, communiquer, publier et afficher les résultats, les classements des épreuves chronométrées, les ordres d'arrivées des épreuves (site web de l'Organisateur, affichage sur le site de l'événement...)

Conformément à l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données le concernant en justifiant de son identité auprès de l'Organisateur, en adressant un courrier à l'attention de : Monsieur le Directeur général, DESTINATION ANGERS / Nature is Bike - 7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 Angers Cedex 02.

## 10. ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT

Le fait de participer à l'épreuve appelée le Prologue Normandie implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat. Le règlement est consultable sur le site [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com). Il sera en consultation libre sur l'espace d'enregistrement de chaque épreuve, sur chaque point de contrôle du parcours ainsi que sur le Gravel Festival, à Angers.

Toutes les informations sur [www.natureisbike.com](http://www.natureisbike.com)

Contact : [inscriptionsparcours@natureisbike.com](mailto:inscriptionsparcours@natureisbike.com)